

LA SEMAINE LITURGIQUE

Nécessité et fécondité de la liturgie

Que les gens qui ne pratiquent pas la religion catholique ignorent le langage, le costume, le geste, toute la symbolique de l'Eglise, cela se conçoit, mais ce qui est surprenant c'est que tant de fidèles, assidus aux offices, ne connaissent ni le sens détaillé des cérémonies qu'ils regardent, ni la signification des paroles et des chants qu'ils écoutent, ni même l'acception des divers ornements et des différentes couleurs dont le prêtre se sert, suivant les jours.

Combien en effet, de pieuses personnes auxquelles vous demanderez, par exemple, pourquoi le "Gloria in excelsis Deo" est supprimé dans la messe qu'elles viennent d'entendre ou pourquoi le prêtre porte, à certains moments de l'année, une chasuble verte, vous répondront en ouvrant de grands yeux, qu'elles n'en savent rien; combien même sont capables de saisir, d'expliquer telle ou telle attitude de l'officiant alors qu'il célèbre le pacifiant mystère; combien sont aptes à suivre en la méditant, la marche processionnelle des prières qui précèdent la consécration et qui, après le silence prosterné des ouailles, se relèvent avec elles pour accompagner le Sauveur en le remerciant, en le glorifiant, jusqu'à la fin du sacrifice? Peu, je le crains. En somme, on peut l'avérer, l'ignorance de la Liturgie est chez presque tous les croyants des diocèses, complète.

Et pourtant cette question ne saurait être d'une vaine importance pour les catholiques.

Ainsi que Dom Guéranger l'a justement défini: "La Liturgie est l'ensemble des symboles, des chants et des actes au moyen desquels l'Eglise exprime et manifeste sa religion envers Dieu." Ajoutons que l'ancien abbé de Solesmes la qualifie également de "prière considérée à l'état social."

Et, en effet, après la prière individuelle, spéciale, comme celle que nous proférons chez nous ou en dehors des heures assignées dans les chapelles, il existe la prière commune, générale, celle dont l'Eglise a précisé le moment et déterminé le texte. Celle-là ne doit pas être confondue avec l'autre et le catholique doit s'y associer, doit, lui aussi, la dire.

Or, s'acquitte-t-il de cette indispensable tâche celui qui, à l'église, ne sait ce que récite le prêtre dont la voix s'élève en son nom et au sien? je ne le crois pas. Ne peut-on dès lors prétendre que tout fidèle qui se confine dans des exorations purement privées et qui, faute d'avoir appris les rudiments nécessaires, se borne à répéter, sans y comprendre un seul mot, le texte français ou latin des offices, ne remplit qu'une partie de ses devoirs et se soustrait à l'autre?

Puis, sans cette préalable étude, forcément les

exercices souvent longs du culte sont dénués d'intérêt pour ceux qui les écoutent. De là, vient que, pendant les services, tant de personnes ont l'air indifférent ou ennuyé, que d'autres se livrent à des oraisons personnelles dont ce n'est ni le temps, ni l'heure. Et il ne saurait en être autrement. Comment, en effet, se sentir l'âme étreinte, l'âme prise par un spectacle qui n'est plus qu'oculaire, par des suppliques devenues toutes labiales? L'on n'est pas chez soi en somme dans le sanctuaire, si l'on s'y trouve comme un étranger dans un pays dont il n'entend pas la langue.

Vraiment, ils ne soupçonnent guère le durable enchantement et la persistante émotion qu'ils éprouveraient à suivre l'au jour le jour admirable de l'Eglise, ceux qui, pour n'avoir pas tenté un léger effort, demeurent ignorants de la science des prières et des rites, car il faut pourtant bien qu'ils l'apprennent: il n'existe aucune monotonie dans les œuvres de notre Mère. Tout chez elle a un sens; rien n'est laissé à l'imprévu; aucun détail si minime qu'il soit, n'est inutile. Ah! l'Eglise! elle a su résumer des symboles entiers dans un signe, et elle a su développer aussi dans les plus amples périodes, dans les plus éloquentes proses, le moindre geste du Fils que nous ont conservé les Evangiles. Elle est immuable et elle est variée! Voyez son Propre du Temps, la surprenante diversité de ses séquences et de ses hymnes et songez à cette possibilité qu'elle nous donne, si nous la comprenons, de vivre avec elle, minutes par minutes, la vie du Christ, de marcher à ses côtés, de devenir, si misérables que nous soyons, les compagnons diligents d'un Dieu!

J.-K. HUYMANS

Semaine du 21 juillet

Dimanche, 21 juillet, 9e Dimanche après la Pentecôte.—L'office de ce dimanche est presque partout préoccupé de la pensée terrible qui remplit l'évangile de ce jour: l'évangile de Jésus pleurant sur Jérusalem et prédisant sa destruction. On pourrait dire que l'office de ce dimanche rappelle particulièrement aux chrétiens, au peuple de Dieu, leur obligation d'être fidèles à Dieu, pour être protégés contre les attaques de leurs ennemis.

"Voici que Dieu vient à mon aide, dit l'Eglise et, avec elle, le peuple fidèle dans l'introït de la messe, et que le Seigneur se déclare le protecteur de ma vie. Faites retomber sur mes ennemis les maux dont ils m'accablaient et, selon votre parole, détruisez-les, Seigneur mon protecteur. O Dieu, par votre nom sauvez-moi et délivrez-moi dans votre puissance."

Mais pour être ainsi protégé et délivré par Dieu, il faut non seulement le prier, mais il faut aussi accepter sa Loi. Et c'est ce que l'Eglise nous fait demander par cette prière si belle de la collecte: *"Pateant aures misericordiae tuæ, Domine, precibus supplicantium et ut petentibus desiderata concedas, fac eos, quæ tibi sunt placita, postulare. Que les oreilles de votre miséricorde, Seigneur, s'ouvrent aux prières de ceux qui vous*